

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 21 mai deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

15 mai 2025

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITTNER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de signature,

28 mai 2025

Excusés - Ont donné procuration :Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 29

Mme Émilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Madame Mireille BAUDRY, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, M. Simon SAINT-MARTIN à M. Jacques TERRIAL, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme Céline CIVES, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Sylvie CHRISTIAENS.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2025-032

**Garantie d'emprunt LOGEAL IMMOBILIÈRE
Construction d'une caserne de gendarmerie, rue du Président JF Kennedy**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre d'une opération de construction d'une caserne de gendarmerie à Caudebec-En-Caux - rue du Président JF Kennedy, LOGEAL IMMOBILIÈRE sollicite la commune pour garantir à 100 % son emprunt.

Pour l'opération dont le montant est estimé à 7 304 666 euros, il s'agirait de garantir une ligne de prêt pour laquelle une demande de prêt serait ensuite établie par Logéal Immobilière auprès de la Banque des Territoires.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2252-1 relatif aux garanties d'emprunts,

Considérant la demande de LOGEAL IMMOBILIÈRE de garantir une ligne de prêt dans le cadre de l'opération de construction de la caserne de gendarmerie, à Rives-en-Seine,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le principe d'une garantie de l'emprunt concerné à hauteur de 100 %,
- Que cet engagement de principe, pour devenir pleinement contraignant, devra être réitéré par une délibération ultérieure du Conseil municipal au vu des éléments transmis par LOGEAL IMMOBILIERE (plans de financement actualisés et contrats de prêts),
- En contrepartie de cette garantie, de réservé 10 % des logements pour la commune, dans le cas où les locaux ne seraient plus occupés par la Gendarmerie avant la fin du prêt.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,



Didier BOUQUET